

marchés, sans l'intermédiaire des commerçants, et nécessairement ils devront viser à ce que sa fabrication soit irréprochable quant à la qualité.

Ceux qui ont établi des beurreries aux Etats Unis et ailleurs ont eu recours aux hommes de l'art. Ils ont fait venir des pays renommés pour la fabrication du beurre et du fromage, des personnes entendues dans cette industrie; et ils n'ont qu'à s'en féliciter. C'est ce que nous avons compris aussi dans notre Province, et on est à prendre les moyens pour arriver à ce perfectionnement.

Dans le comté de Chambly, où l'on compte déjà sept beurreries, il a été nommé un gérant général, parfaitement entendu dans cette industrie, afin de surveiller le fonctionnement de ces différentes beurreries qui chacune devra être dirigée par une personne entendue dans la fabrication du beurre, afin d'obtenir de ces différentes beurreries un beurre uniforme, et de première qualité.

D'un autre côté, les marchands de Montréal, faisant le commerce du beurre et du fromage sur une grande échelle, ont décidé d'offrir, à la prochaine exposition Provinciale qui aura lieu à Montréal dans le cours de septembre prochain, un prix de \$500, avec l'entente que le comité de ce département à l'Exposition sous crira en prix pour une même valeur. Les juges dans ce département seront choisis parmi les marchands de Montréal ayant une grande expérience dans le commerce du beurre et du fromage.

On a tellement compris l'importance de la bonne fabrication du beurre et du fromage, que l'on est en voie d'ouvrir des écoles spéciales dans le but d'initier les jeunes gens à cette industrie. La compagnie de beurrerie de St Basile-le-Grand a décidé d'ouvrir, au 1er de juin, une école pour l'enseignement de cette industrie, sous la direction du professeur A. Bennett. Cet homme distingué a étudié et pratiqué l'industrie du beurre depuis quinze ans aux Etats Unis, et son beurre a toujours commandé les plus hauts prix sur les marchés d'Angleterre et d'Ecosse. Aussi a-t-il remporté les premiers prix à différentes exhibitions du Canada et des Etats Unis.

L'ouverture de cette école a eu lieu le 1er juin. Le cours est de quatre mois. Le prix de l'enseignement est de \$50: \$25 à la rentrée des élèves, et \$25 au bout de deux mois. Les élèves qui se présenteront devront être âgés de pas moins de 18 ans, savoir lire, écrire et chiffrer, être munis d'un certificat de moralité. Pour plus amples informations, on pourra s'adresser à M. Joseph Chagnon, président du bureau de direction à St-Basile-le-Grand.

Un correspondant du *Monde* de Montréal, dit que plusieurs beurreries se trouvent à l'heure qu'il est sans hommes, et s'il y avait des faiseurs de beurre, ils pourraient obtenir des places avec des prix variant de \$2 à \$3 par jour. C'est donc une nouvelle carrière qui s'ouvre à la jeunesse canadienne. Qu'on sache en profiter!

Le Gouvernement de la Province de Québec était donc parfaitement justifiable d'avoir consacré une somme de \$1500 dans le but d'encourager cette industrie à laquelle pourrait prendre part la majorité de nos cultivateurs. Une partie de cette somme sera employée à établir des écoles spéciales pour enseigner la manière de faire le beurre et le fromage: le comté

de Kamouraska, nous sommes heureux de le dire, devra bénéficier de cet avantage.

M. le député de St-Jean, F. G. Marchand, a trouvé à redire sur cette libéralité de la part de notre Gouvernement. Venant des Honorables MM. Irvine et D. A. Ross, qui n'ont qu'un intérêt secondaire à favoriser cette industrie, nous n'avons pas été surpris qu'ils aient émis l'idée que cet encouragement était d'aucune utilité. Quant à l'Hon. député d'Iberville, nous aimons à croire qu'il a fait un semblant d'opposition uniquement dans le but de provoquer la discussion sur une question aussi importante: aussi a-t-il obtenu son but.

M. J. B. Dupuis, député de l'Islet, que la chose intéressait, puisqu'il s'agissait de favoriser cette industrie dans son propre district, dans le comté voisin de celui qu'il représente, prit part à la discussion. Voici en substance sa réponse à l'opposition que l'Hon. M. Marchand faisait au sujet de l'octroi en faveur des beurreries et fromageries:

" Nous devons féliciter le Gouvernement d'avoir songé au district de Québec, en accordant une aide à une industrie susceptible d'être grandement perfectionnée. Cette source de revenus mérite qu'on lui prête la plus grande attention, car personne n'ignore que le beurre de Kamouraska est tellement inférieur de celui de plusieurs autres districts, qu'il n'obtient que la moitié du prix, sur les marchés d'Europe. Nous aurions bien tort de refuser l'encouragement qu'offre le Gouvernement pour aider à la bonne fabrication du beurre et du fromage dans le district de Québec. Si les propriétaires ne réussissent pas à faire une entreprise profitable pour eux mêmes, du moins le public bénéficiera de la possession de cette fabrique de beurre et de fromage établie à St Denis de Kamouraska. "

Bibliographie:

Les livres sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.—Nous signalons à nos lecteurs quelques-uns des ouvrages les plus recommandables sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus que l'on peut se procurer à la librairie J. B. Rolland et Fils, à Montréal. *Le mois du Sacré-Cœur de Jésus*, un vol. in-32 cartonné, de 25 centims, par A. M. D. G. en est rendu à sa 27ème édition.

Ce livre est destiné à toutes les personnes pieuses et animées d'une sainte dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus et qui sont dans l'usage de sanctifier d'une manière spéciale le mois de juin, pendant lequel on célèbre la fête. Il contient pour chaque jour une courte réflexion, une oraison jaculatoire, et l'on a ajouté à cette édition une visite au St-Sacrement pour chaque jour du mois, les prières de la messe, etc., en qui en fait le *vademecum* des âmes dévotes au Sacré-Cœur.

Petit Mois du Sacré-Cœur; pensées pieuses pour le mois de juin par l'auteur des "Paillettes d'Or," jolie brochure in-32, prix 5 cents franco; la doz. 40 cts; le cent \$3 franco.

Un sage d'Orient a dit que les mots étaient comme les casquettes s'entreouvrant sous le regard ou la parole pour laisser échapper ce qu'elles contiennent. Un seul mot s'il est rempli de parfum suffit, ajoute-il, par embaumer une âme.

Ces pages ne forment pas sincèrement un livre, elles offrent simplement une réunion de mots portant tous pour titre: "Le Cœur de Jésus."

Ces pensées pieuses se divisent ainsi: Les tendresses du Cœur de Jésus; les désirs du Cœur de Jésus; les consolations du Cœur de Jésus.

Choses et autres.

Société de colonisation de Québec.—Avis est donné qu'une société de colonisation a été établie sous le nom de "Société de Colonisation de Québec."